

# Vérification et réception des échafaudages fixes

ECHAFFUVFIXE

Présentiel - Synchrone

## Objectifs

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur

inférieure à 24 m monté conformément à la notice du fabricant

Au sens de la R 408 : **Réceptionner l'échafaudage avant utilisation**

## Public Visé

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004 des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.

Nota - Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée

## Modalités d'entrée en formation

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

par mail : [adv@alyence-groupe.com](mailto:adv@alyence-groupe.com)

ou sur notre site internet [www.alyence.com](http://www.alyence.com) L'accès en formaon se fait dès la contractualisaon et selon disponibilités

## Pré Requis

Il n'y a pas de prerequis pour cette formation.

Toutefois, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.

### Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).

Pour effectuer du travail en hauteur, il est nécessaire de bénéficier d'une aptitude médicale au travail en hauteur.

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Se situer et être acteur de la prévention des risques

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications

Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

## Méthodes pédagogiques

Exposés

Apports théoriques

Mises en situations pratiques

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

par mail : [adv@alyence-groupe.com](mailto:adv@alyence-groupe.com) ;

ou sur notre site internet [www.alyence.com](http://www.alyence.com).

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

## Parcours pédagogique

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques :
  - Signaler les situations dangereuses
  - Communiquer, rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation. L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage
- Le compte rendu/procès verbal de réception
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- Recommandations générales
- Évaluation et correction
- (1) Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier s'il
  - répond à la commande, est monté selon les règles de l'art et est en bon état.

## Qualification Intervenant-e-s

Titulaire d'une attestation de formateur, spécialiste du travail en hauteur.  
Agrée par le Syndicat de l'échafaudage.

## Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel.
- Evaluation formative (lors de la partie pratique) basée sur des mises en situation tout au long de la formation.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

## Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.

	<b>Durée</b>		<b>Effectif</b>
	<b>14.00</b> Heures	<b>2</b> Jours	De 1 à 8 Personnes